



N° de résolution  
ou annotation



**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
de la Municipalité de Saint-Léandre**

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE**

**Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le lundi 3 juin 2019 à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 19h30.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Monsieur Steve Castonguay, Maire  
Monsieur Gilles Rioux, Conseiller #1  
Madame Guylaine Ouellet, Conseillère #2  
Madame Rose Lagacé, Conseillère #3  
Madame Julie Michaud, Conseillère #4  
Madame Andrée Blouin, Conseillère #5  
Monsieur Normand Lévesque, Conseiller #6

**EST ABSENT :**

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Steve Castonguay, maire.

Monsieur André Marcil, fait fonction de secrétaire-trésorier.

(9) Personnes sont présentes à la séance ordinaire.

**1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h30.

Un mot de bienvenue est prononcé par le président de l'assemblée.  
La présentation de Monsieur Christian Saint-Louis, nouvel employé de la municipalité est faite aux personnes présentes

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**RÉSOLUTION 1906-01**

Il est proposé par Madame Rose Lagacé et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu par Monsieur Castonguay et reçu depuis plus de 72 heures.

**ORDRE DU JOUR**

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption et présentation du procès-verbal du 6 mai 2019



N° de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
de la Municipalité de Saint-Léandre**

- 4- Adoption et présentation du procès-verbal du 13 mai 2019
- 5- Adoption et présentation du procès-verbal du 22 mai 2019
- 6- Adoption des comptes à payer du 1<sup>er</sup> mai au 31 mai 2019
- 7- Résolution de formation en collaboration d'Emploi-Québec
- 8- Résolution pour le dépôt de la liste des comptes à recevoir
- 9- Résolution de reddition de compte Recy-Québec
- 10- Résolution de reddition compte des travaux TECQ 2014-2018
- 11- Résolution pour le suivi réparation niveleuse 2019
- 12- Résolution pour la planification des Ressources Humaines printemps- été 2019
- 13- Résolution pour la formation de l'employé municipal CNESTT 10 et 11 juin en abatage manuel
- 14- Résolution pour les Fonds Développement du Territoire MRC 2019
- 15- Résolution la mise à jour de la politique de la famille et politique MADA
- 16- Soumission SAEO pour les contrats de déneigement automne 2019 -2020 (1an) et automne 2019-2022 (3 ans)
- 17- Résolution Prix pour le transport et collecte matières recyclables et résiduelles 2020-2021
- 18- Résolution de la demande d'aide financière RECIM MRC de la Matanie
- 19- Adoption du règlement 323-2019 Sur la qualité de vie
- 20- Fête au village a) Demande de commandite et prêt du matériel  
b) Demande de prêt de terrain municipal
- 21- Demande de commandite rallye de la Matanie 2019
- 22- Dépôt du rapport du plan d'amélioration des parcs URLS 2018
- 23- Période des questions
- 24- Levée de la séance ordinaire

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

**3- Adoption du procès-verbal du 6 mai 2019**

**RÉSOLUTION 1906-02**

Il est proposé par **Madame Rose Lagacé** et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 6 mai 2019 à 19 heures 30.

Une vérification a été demandée au sujet des paiements des avis gouvernemental d'avril 2019 au montant de 760.64\$ par Madame Guylaine Ouellet conseillère

Une demande a été faite par Madame Guylaine Ouellet conseillère, d'effectuer la mise à jour du site internet afin d'ajouter les procès-verbaux et les règlements en vigueur.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

**4. Adoption et présentation du procès-verbal du 13 mai 2019**

**RÉSOLUTION 1906-03**



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

Il est proposé par **Madame Andrée Blouin** et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 13 mai 2019 à 19 heures 30

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

### 5. Adoption et présentation du procès-verbal du 22 mai 2019

#### RÉSOLUTION 1906-04

Il est proposé par **Monsieur Normand Lévesque** et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 22 mai 2019 à 20 heures.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

### 6. Adoption des comptes à payer du 1<sup>er</sup> mai au 31 mai 2019

#### RÉSOLUTION 1906-05

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** et unanimement résolu d'adopter les comptes à payer pour le mois de mai 2019 pour un total des comptes incompressibles de 23 306.07\$ comprenant les frais de banque du mois pour un total 68.95\$, les salaires nets des employés de 5 930.85\$, les traitements nets des élus (es) de 1 565.37\$, les remboursements des prêts de 6 675.87\$, la facture de la collecte et le transports des matières résiduelles et de recyclage au montant de 2 574.90 le remboursement des recettes inconnus de 516 .85\$ reçu en avril, le paiement des services publics 955,56\$, les remboursements des déductions à la source d'avril au montant de 5 017.72\$ et de 50 020.63\$ des comptes compressibles pour un montant total de 73 326.70\$ pour le mois de mai 2019.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

### 7. Résolution de formation en collaboration d'Emploi-Québec

#### RÉSOLUTION 1906-06

**Considérant**, les observations fournies suite à l'audit pour la période terminée au 31 décembre 2018 par la Firme Mallette;

**Considérant** l'offre de service de formation sur le contrôle de la qualité des informations financière de la firme Mallette;

**Considérant** que le coût de cette formation sera remboursée à 50%, soit; 35 heures de formation à 121.00\$ =  $\$4235/2 = \$2 117.50$  par Emploi Québec;

**Considérant** que la rémunération incluant les avantages sociaux et autres frais (déplacements, fournitures) du directeur général seront remboursé à 50%, soit  $1 108.10 + 166.22 + 90.68 = 1 365.00\$ /2 = 682.50\$$  par Emploi Québec;



N° de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
de la Municipalité de Saint-Léandre**

**Considérant** que l'aide financière d'Emploi Québec de 50%, le coût net de la formation fournis revient 2 800\$ pour 35 heures soit 2 117.50\$ pour la Firme Mallette et 682.50\$ pour la municipalité;

**En conséquence**, il est proposé par **Madame Andrée Blouin** et unanimement résolu d'accepter l'offre de service de Mallette et de faire la demande d'aide financière pour la formation sur le contrôle de la qualité des informations financières auprès d'Emploi Québec à la condition d'obtenir le remboursement d'au moins 50% du coût total de 5 600.00\$ soit un montant de 2 800.00\$

Le vote est demandé par **Monsieur Gilles Rioux**

**Pour :**

Madame Julie Michaud  
Madame Andrée Blouin

**Contre :**

Monsieur Gilles Rioux  
Madame Guylaine Ouellet  
Madame Rose Lagacé  
Monsieur Normand Lévesque

**Refusé à la majorité des conseillers présents.**

**8 Résolution pour le dépôt de la liste des comptes à recevoir**

**RÉSOLUTION 1906-07**

Il est proposé par **Madame Guylaine Ouellet** et unanimement résolu de demander au directeur général, Monsieur André Marcil, de se conformer au Code Municipal article 1022 et article 1023.

Le vote est demandé par Madame Andrée Blouin

**Pour :**

Monsieur Gilles Rioux  
Madame Guylaine Ouellet  
Madame Rose Lagacé  
Monsieur Normand Lévesque

**Contre :**

Madame Julie Michaud  
Madame Andrée Blouin

**Accepté à la majorité des conseillers présents.**

**9. Résolution de reddition de compte Recyc- Québec**

**RÉSOLUTION 1906-08**

Il est proposé par **Madame Andrée Blouin** et unanimement résolu de nommer Mallette S.E.N.C.R.L. Société de comptable professionnels agréé de Matane afin d'effectuer la reddition de compte de Recyc-Québec pour la période terminée au 31 décembre 2018.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**



N° de résolution  
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
de la Municipalité de Saint-Léandre

**10. Résolution de reddition compte des travaux TECQ 2014-2018**

**RÉSOLUTION 1906-09**

**Considérant**, que la firme Mallette S.E.N.C.R.L. Société de comptable professionnels agréés de Matane a demandé des informations sur la TECQ 2014-2018 auprès de la firme Raymond Chabot Grant Thornton de Matane lors de leur audit pour la période terminée au 31 décembre 2018, sans obtenir à ce jour, aucune réponse de leur part;

**Considérant**, qu'une réponse est importante afin de produire la reddition de compte de la TECQ 2014-2018;

Il est proposé par **Madame André Blouin** et unanimement résolu de demander à la firme Raymond Chabot Grant Thornton de Matane de répondre dans un délai de 10 jours à la municipalité après la réception par courrier recommandé de celle-ci.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**Mandat pour la reddition de compte TECQ 2014-2018**

**RÉSOLUTION 1906-10**

**Considérant**, que la firme Mallette S.E.N.C.R.L. Société de comptable professionnels agréés de Matane a procédé à l'audit financier pour la période terminée au 31 décembre 2018;

**Considérant** les informations sur la TECQ 2014-2018 pour les travaux autorisés par le ministère des Affaires Municipales du Québec dans sa lettre le 15 mai 2017;

**Considérant**, les travaux exécutés en relation avec la programmation de la TECQ 2014-2018 ;

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** et unanimement résolu de mandater la firme Mallette S.E.N.C.R.L. Société de comptable professionnels agréés de Matane d'effectuer la reddition de compte de la TECQ 2014-2018.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**11- Résolution pour le suivi réparation niveleuse 2019**

**RÉSOLUTION 1906-11**

**Considérant**, que la niveleuse nécessite une vérification de sa transmission;

**Considérant** que le coût de cette réparation peut s'élever rapidement;



N° de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
de la Municipalité de Saint-Léandre**

**Considérant** que Monsieur Daniel Thibault peut vérifier et estimer les coûts de la réparation de la transmission de la niveleuse;

Il est proposé par **Monsieur Normand Lévesque** et unanimement résolu de mandater Monsieur Daniel Thibault à titre de mécanicien afin d'estimer les coûts de réparations incluant la main d'œuvre et les pièces nécessaires pour la niveleuse.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**12. Résolution pour la planification des Ressources Humaines printemps- été 2019**

**RÉSOLUTION 1906-12**

**Considérant**, l'importance d'avoir un deuxième employé municipal pour le printemps été 2019;

**Considérant**, que le site d'Emploi Québec publie depuis avril 2019, une offre d'emploi sans obtenir de résultats;

**Considérant**, qu'une annonce a été placée dans l'Écho Municipal pour le mois d'avril et mai 2019 et le désistement des candidats ayant appliqué au poste à pourvoir;

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** et unanimement résolu de mandater monsieur André Marcil, directeur général pour placer une offre d'emploi dans le Journal L'Avantage pour la région de la Matanie au coût de 277.00\$ plus taxe pour 1/6 de page.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**13. Résolution pour la formation de l'employé municipal CNESST 10 et 11 juin en abatage manuel**

**RÉSOLUTION 1906-13**

**Considérant**, l'obligation d'être formé en abatage manuel sécuritaire de la CNESST;

**Considérant**, que la formation se donnera le 10 et 11 juin prochain par la Commission Scolaire Monts et Marées service de la Formation Continue aux entreprises au coût de 450.00\$

**Considérant** l'embauche de Monsieur Christian St-Louis à titre d'employé municipal;

Il est proposé par **Monsieur Normand Lévesque** et unanimement résolu d'envoyer Monsieur St-Louis à cette formation en abatage manuel sécuritaire de la CNESST.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**



Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
de la Municipalité de Saint-Léandre

**14. Résolution pour les Fonds Développement du Territoire  
MRC 2019**

N° de résolution  
ou annotation

FDT Volet local Saint-Léandre  
Disponible : 7 680 \$

Organisme	Nom du projet	Coût total	Montant demandé	Montant recommandé
Regroupement des organismes populaires de Saint-Léandre	Remplacement du système de son	2860,32 \$	2 288 \$	2 288 \$
Corporation de développement local de Saint-Léandre	Les sentiers de la Grotte des fées, sécurité	9979,08 \$	3 251,29 \$	3 192 \$
Comité des loisirs-jeunes Les P'tits Léandre	Finalisation du projet approvisionnement en eau	2750 \$	2 200 \$	2 200 \$
Centre socioculturel Le Jubé	Port d'attache culturel	10 311 \$	2 000 \$	0 \$
Total			9 739,29 \$	7 680 \$

**RÉSOLUTION 1906-14**

**CONSIDÉRANT** l'enveloppe de 7 680\$ disponible dans le Programme de développement des communautés – volet local (FDT) pour les projets de la municipalité de Saint-Léandre;

Il est résolu par **Madame Andrée Blouin** et résolutement résolu d'autoriser le financement des projets locaux selon la répartition suivante :

- Regroupement des organismes populaires de Saint-Léandre, projet « Remplacement du système de son » pour un montant d'aide financière de 2 288 \$
- Corporation de développement local de Saint-Léandre, projet « Les sentiers de la Grotte des fées, sécurité » pour un montant d'aide financière de 3 192 \$
- Comité des loisirs-jeunes Les P'tits Léandre, projet « Finalisation du projet approvisionnement en eau » pour un montant d'aide financière de 2 200 \$

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**15. Résolution la mise à jour de la politique de la famille et politique MADA**

**RÉSOLUTION 1906-15**



N° de résolution  
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
de la Municipalité de Saint-Léandre

**AUTORISATION DE DÉPOSER UNE DEMANDE D'AIDE  
FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE  
SOUTIEN À LA DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES  
ÂÎNÉS (MADA) – VOLET 1 (DÉMARCHE REGROUPÉE)**

**Considérant** que la politique des aînés et le plan d'action Municipalité amie des aînés de Saint-Léandre sont arrivés à terme (2014-2017) et doivent faire l'objet d'une mise à jour;

**Considérant** que le programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) – volet 1 (Appel de projets 2019-2020) met des sommes à la disposition des municipalités et des MRC pour la mise à jour de leur politique et plan d'action MADA;

**Considérant** que, dans le cadre d'une démarche regroupée, la subvention est de 8 000 \$ par municipalité de la MRC et qu'aucune contribution minimale n'est exigée de la part des municipalités;

**Considérant** qu'une demande regroupée permet aux municipalités de bénéficier du rôle de coordination de la MRC dans la démarche;

**Considérant** qu'une telle démarche permettrait aux municipalités participantes et à la MRC de La Matanie de mettre à jour une Politique aînés ainsi que le plan d'action qui en découle;

**Considérant** que La Matanie souhaite se donner des outils pour créer des environnements favorables au bien-être des aînés tout en adaptant les services municipaux à leur réalité et à leurs besoins;

**Considérant** que la municipalité doit nommer une élue ou un élu responsable des questions aînés (RQA);

**En conséquence**, il est proposé par **Madame Andrée Blouin** et unanimement résolu que le Conseil de la municipalité de Saint-Léandre s'engage dans une démarche de mise à jour de sa politique de la famille ainsi que sa politique des aînés et du plan d'action qui en découle;

**Que** la MRC de La Matanie soit autorisée à coordonner les travaux d'élaboration des politiques aînés dans le cadre dudit programme et que monsieur Olivier Banville, directeur général adjoint et directeur du service de l'aménagement et de l'urbanisme, soit autorisé à être la personne en charge de la coordination des travaux;

**Que** l'aide en ressource humaine et financière soit répartie équitablement en fonction du nombre de municipalités participantes au regroupement;

**QUE** Monsieur André Marcil, directeur-général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Léandre, soit autorisée à signer et à faire le suivi, pour et au nom de la municipalité ladite demande ainsi que tous les documents utiles pour donner effet à la présente;





N° de résolution  
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
de la Municipalité de Saint-Léandre

Que Madame Julie Michaud, conseillère municipale, soit nommée responsable des questions aînées (RQA) pour la municipalité de Saint-Léandre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**16. Soumission SAEO pour les contrats de déneigement  
automne 2019 -2020 (1an) et automne 2019-2022 (3 ans)**

**RÉSOLUTION 1906-16**

Considérant, le manque de personnel en déneigement pour la prochaine saison;

Considérant, que la municipalité désire obtenir des appels d'offre pour le déneigement pour les chemins routes et rangs dont la responsabilité revient à la municipalité pour l'automne et l'hiver pour la période d'une année et de trois années pour les années 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022;

Considérant, que la municipalité a l'obligation de déposer sa demande de soumission auprès de la SAEO;

Il est proposé par Monsieur Gilles Rioux et unanimement résolu de mandater Monsieur André Marcil pour la préparation de la soumission pour le contrat de déneigement pour la période d'une année et de trois années.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**17- Résolution Prix pour le transport et collecte matière recyclables et résiduelles 2020-2021**

Bouffard 2020			Jaffa 2020		
Collecte	Matières résiduelles	12 555.44 \$	Collecte	Matières résiduelles	11 220.00 \$
Collecte	Matières recyclables	16 206.06 \$	Collecte	Matières recyclables	14 825.00 \$
Collecte	Objets volumineux	1 503.67 \$	Collecte	Objets volumineux	1 375.00 \$
	sous-total	30 265.17 \$		sous-total	27 420.00 \$
	TPS	1 513.26 \$		TPS	1 371.00 \$
	TVQ	3 018.95 \$		TVQ	2 735.15 \$
	Total:	34 797.38 \$		Total:	31 526.15 \$

Bouffard 2021			Jaffa 2021		
Collecte	Matières résiduelles	12 806.54 \$	Collecte	Matières résiduelles	11 445.00 \$
Collecte	Matières recyclables	16 530.19 \$	Collecte	Matières recyclables	15 125.00 \$
Collecte	Objets volumineux	1 533.74 \$	Collecte	Objets volumineux	1 405.00 \$
	sous-total	30 870.47 \$		sous-total	27 975.00 \$
	TPS	1 543.52 \$		TPS	1 398.75 \$
	TVQ	3 079.33 \$		TVQ	2 790.51 \$
	Total:	35 493.32 \$		Total:	32 164.26 \$

**RÉSOLUTION 1906-17**

Considérant l'obligation de procéder au transport et la collecte de matières recyclables et résiduelle pour la municipalité



N° de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
de la Municipalité de Saint-Léandre**

**Considérant** les prix obtenus l'an dernier pour le transport et la collecte des matières recyclables et résiduelles a été déposé;

Il est proposé par **Monsieur Gilles Rioux** et unanimement résolu d'adopter l'Entreprise Jaffa pour le transport et la collecte des matières résiduelles, recyclables et objets volumineux pour 2020 pour un total avec taxes de 31 526.15\$ et de 32 164.26\$ pour 2021.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**18. Résolution de la demande d'aide financière RECIM MRC de la Matanie**

**RÉSOLUTION 1906-18**

**ACCORD DE PRINCIPE – DÉPÔT PAR LA MRC DE LA MATANIE D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU VOLET I DU PROGRAMME *RÉFECTION ET CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES (RÉCIM)***

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre de l'optimisation de la desserte par le Service régional de sécurité incendie de la MRC de La Matanie, (SRSI), il est prévu de conserver quatre casernes, soit celles de Baie-des-Sables, Saint-René-de-Matane, Les Méchins et Sainte-Félicité cette dernière devenant la caserne principale pour le SRSI;

**CONSIDÉRANT QUE** des travaux de construction et de mise aux normes sont requis pour ces casernes et que pour en évaluer les coûts, une firme d'architectes a été mandatée à ces fins;

**CONSIDÉRANT** les discussions du comité de gestion du SRSI et le besoin de connaître les coûts pour permettre le renouvellement de l'entente intermunicipale dont l'échéance est prévue le 31 décembre 2020;

**CONSIDÉRANT** les discussions du comité de gestion du SRSI et l'orientation de prioriser la construction d'une caserne qui sera localisée à Sainte-Félicité et la mise aux normes du bâtiment ciblé à Les Méchins;

**CONSIDÉRANT** la possibilité d'obtenir de l'aide financière dans le cadre du programme *Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM)* du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

**CONSIDÉRANT** les délais requis pour la préparation, le dépôt et l'analyse de la demande d'aide financière;



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités participantes au SRSI doivent donner un accord de principe pour permettre le dépôt d'une demande au RÉCIM par la MRC et l'étude du dossier de financement par le MAMH afin de connaître la possibilité et la hauteur de l'aide financière qui pourrait être accordée;

**CONSIDÉRANT QUE** le fait de consentir au dépôt d'une demande d'aide financière par la MRC **ne constitue pas** un engagement formel de la municipalité de Saint-Léandre à renouveler l'entente pour le SRSI;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par **Madame Julie Michaud** et unanimement résolu :

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente;

**QUE** le conseil municipal de Saint-Léandre donne son accord pour que la MRC de La Matanie puisse déposer la demande d'aide financière dans le cadre du volet I du programme *Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM)* du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et permettre l'étude du dossier pour la demande de financement.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### **19. Adoption du règlement 323-2019 Sur la qualité de vie**

Règlement 323-2019 sur la qualité de vie.

#### **RÉSOLUTION 1906-19**

**Considérant**, une présentation et avis de motion du projet de règlement 323-2019 sur la qualité de vie est donné;

**Considérant** qu'il y a lieu d'harmoniser les règlements sur la qualité de vie avec les municipalités de la Matanie;

**En conséquence**, il est proposé par **Madame Julie Michaud** et unanimement résolu d'adopter le règlement 323-2019 sur la qualité de vie. (voir en annexe Règlement 323-2019 sur la qualité de vie)

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### **20- Fête au village**

#### **a) Demande de commandite et prêt du matériel**

#### **RÉSOLUTION 1906-20**



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

**Considérant**, la demande de la part du comité activité familiale de la fête au village pour le 20 et 21 juillet;

**Considérant**, une demande de prêt de matériel et de commandite pour cet événement a été déposé à la municipalité;

Il est proposé par **Monsieur Normand Lévesque** et unanimement résolu de prêter quelques cônes orange et quelques bacs de matières résiduelles et bacs de recyclables et de contribuer au montant de cent-cinquante (\$150.00) en commandite pour ces activités familiales.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### b) Demande de prêt de terrain municipal

#### RÉSOLUTION 1906-21

**Considérant**, la demande de la part de la Fabrique pour la fête au village pour le 20 et 21 juillet

**Considérant**, le désire d'obtenir l'autorisation d'occuper les terrains municipaux dans le lotissement du nouveau développement résidentiel pour le tir de chevaux.

**Considérant**, que le promoteur et l'organisateur possèdent une assurance de responsabilité de 5 000 000\$ et s'engagent à fournir la preuve;

**Considérant**, que le comité des jeux s'engage à remettre les terrains tel quel après l'activité et à promouvoir l'appui de la municipalité;

**Considérant**, que l'emplacement des bornes doivent être remplacées aux frais des organisateurs si lors de la Fête au Village si déplacé ou enlevées pendant la préparation ou pendant les Fêtes du 20 et 21 juillet 2019.

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** et unanimement résolu d'accepter la demande aux conditions des considérants de cette résolution

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### 21- Demande de commandite rallye de la Matanie 2019

#### RÉSOLUTION 1906-22

**Considérant**, la demande de commandite pour le rallye intermunicipale : Les trésors de la Matanie de la MRC de la Matanie;

**Considérant**, le montant de la contribution demandé est de 100.00\$



N° de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
de la Municipalité de Saint-Léandre**

Il est proposé par **Madame Andrée Blouin** et unanimement résolu de **refuser** de payer la commandite pour le montant de 100.00\$.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**22- Dépôt du rapport du plan d'amélioration des parcs URLS  
2018**

André Marcil dépose le rapport du plan d'amélioration des parcs URLS effectué à l'été 2018.

**23- Période des questions**

Une période de question est tenue.

**24- Levée de la séance ordinaire**

**RÉSOLUTION 1906-23**

Il est proposé par **Madame Andrée Blouin** et unanimement résolu de procéder à la levée de séance ordinaire du 3 juin 2019, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 50.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**Steve Castonguay**  
Maire

**André Marcil,**  
Directeur général,  
Secrétaire-trésorier

*Je soussigné, Steve Castonguay, maire de la municipalité de Saint-Léandre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.*